

247 Ancien titre (R)

Premier indicateur

Vedette secondaire de titre

- 0 Aucune vedette secondaire
- 1 Vedette secondaire

Second indicateur

Contrôle de la note

- 0 Afficher une note
- 1 Ne pas afficher une note

Codes de sous-zones

‡a	Titre (NR)	‡p	Nom de la partie, section du document (R)
‡b	Reste du titre (NR)	‡x	Numéro international normalisé des publications en série (NR)
‡f	Indication de la date ou de la séquence (NR)	‡6	Liaison (NR)
‡g	Renseignements divers (R)	‡7	Provenance des données (R)
‡h	Indication générale du genre de document (NR)	‡8	Numéro de liaison de zone et de séquence (R)
‡n	Numéro de la partie, section du document (R)		

DÉFINITION ET PORTÉE DE LA ZONE

Cette zone renferme un ancien titre propre. Elle est utilisée lorsqu'une seule notice catalographique représente plusieurs titres associés à la même publication. Ainsi, selon certaines règles de catalogage (p. ex., les règles de l'ALA), on catalogue une publication en série sous son titre le plus récent et les anciens titres sont notés dans la **même** notice avec la mention *Le titre varie*. De la même façon, selon certaines règles de catalogage (p. ex., RCAA2) une ressource intégratrice est cataloguée sous son titre le plus récent et les anciens titres sont notés dans la **même** notice. Les anciens titres propres peuvent aussi être enregistrés dans la zone 547 (Note explicative du titre antérieur).

Selon d'autres règles de catalogage (p. ex., RCAA2), des notices bibliographiques séparées sont créées lorsque le titre d'une publication en série subit un changement significatif. Lorsque des notices séparées sont créées pour un changement de titre, les zones de liaison 780 et 785 peuvent être utilisées pour enregistrer les titres précédents et les titres ultérieurs.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'APPLICATION DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

■ INDICATEURS

■ Premier indicateur - Vedette secondaire de titre

La valeur dans la position du premier indicateur précise s'il faut générer une vedette secondaire de titre.

0 - Aucune vedette secondaire

La valeur «0» indique qu'aucune vedette secondaire de titre n'est générée.

1 - Vedette secondaire

La valeur «1» indique qu'il faut générer une vedette secondaire de titre.

245 00‡aFamily circle.

247 10‡aEverywoman's magazine‡fv. 1-24, Jan. 1948-57.

■ Second indicateur - Contrôle de la note

La valeur dans la position du second indicateur précise s'il faut générer une note à partir des données de la zone. Lorsqu'il est impossible de produire une note intelligible à partir des données de la zone, on entre une note textuelle dans la zone 547 et la valeur de cet indicateur est fixée à «1».

0 - Afficher une note

La valeur «0» indique qu'une note est affichée.

1 - Ne pas afficher une note

La valeur «1» indique qu'aucune note n'est affichée.

■ CODES DE SOUS-ZONES

La description détaillée des sous-zones †a, †b, †h, †n et †p, y compris les exemples et la plupart des conventions d'entrée des données se trouvent dans la zone 245 (*Mention du titre*). Les autres sous-zones sont décrites ci-dessous.

†f - Indication de la date ou de la séquence

Cette sous-zone contient les dates ou les numéros de volume et de livraison qui relient l'ancienne variante du titre à la notice.

247 10†aJournalism bulletin†fMar. 1924-Nov. 1927

†g - Renseignements divers

Cette sous-zone renferme divers renseignements qui ne peuvent trouver place dans une autre sous-zone. Il s'agit de données telles que l'expression *varie légèrement*, donnée entre parenthèses.

247 01†a<ancien titre>†g(varie légèrement)

†x - Numéro international normalisé des publications en série

La sous-zone †x contient l'ISSN correspondant au titre de la publication en série. Seuls les organismes autorisés, c'est-à-dire les centres nationaux sous les auspices du *Réseau de l'ISSN*, peuvent assigner le numéro ISSN à une publication en série.

†6 - Liaison

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

†7 - Provenance des données

[Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe J - Sous-zones de provenance des données.](#)

†8 - Numéro de liaison de zone et de séquence

Voir la description de cette sous-zone dans l'Annexe A.

CONVENTIONS D'ENTRÉE DES DONNÉES**Ponctuation**

Il n'y a pas de signe de ponctuation à la fin de la zone 247 à moins que le dernier mot de la zone ne soit une abréviation, une initiale ou une lettre, ou une donnée se terminant par un signe de ponctuation. Voir aussi l'information sur la ponctuation dans la description des sous-zones de la zone 245 (*Mention du titre*).

Articles initiaux

Généralement les articles initiaux (p. ex., La, Der, The...) ne sont pas entrés dans la zone 247 sauf si le titre doit être classé sous l'article.

Constante d'affichage

Le titre varie:

L'expression *Le titre varie:* précède un ancien titre ou une ancienne variante du titre dans la note produite à partir des données de la zone 247. Cette expression n'apparaît pas dans la notice MARC, mais le système peut la générer comme constante d'affichage associée à la valeur «0» dans la

position du second indicateur.

HISTORIQUE DES DÉSIGNATEURS DE CONTENU

Codes de sous-zones

#a - Titre propre/titre abrégé [REDÉFINI, 2002]

#c - Reste de la transcription de la page de titre [PÉRIMÉ] [CAN/MARC seulement]

En 2002 la zone a été redéfini de l'*Ancien titre ou anciennes variantes du titre* pour le différencier de zone 246 *Variante du titre*.

#d - Désignation de la section/partie/collection (PS) [PÉRIMÉ]

#e - Nom de la section/partie/collection (PS) [PÉRIMÉ]

Avant la redéfinition dans d'autres zones, en 1979, des sous-zones #n et #p pour les **numéros** et les **noms** de parties/sections d'un document, ces données se retrouvaient dans les sous-zones #d et #e de la zone 247; celles-ci sont devenues périmées en 1979.

#g - Renseignements divers [MODIFIÉ, 2014]

Il est maintenant possible de répéter cette sous-zone.

#h - Indication générale du genre de document

Avant la définition de #g (Renseignements divers) en 1979, on utilisait la sous-zone #h pour les renseignements divers.

#7 - Provenance des données [NOUVEAU, 2022]

[Page blanche]